

# GR® de Pays Haute Vallée de la Cèze étape 3

CA Alès Agglomération - Aujac



(©Gard Tourisme)

## *La vallée des 3 rivières.*

Au cours de cette étape assez sportive, vous allez cheminer le long de cours d'eau cévenols. Vous enjamberez ces rivières capricieuses à l'automne et en hiver grâce à des petits ponts en pierre. Une nouvelle occasion de traverser de nombreux hameaux typiques, avec leurs maisons en pierre de schiste.

***Audioguidage du parcours disponible via l'appli smartphone Rando Gard téléchargeable sur App Store et Google Play***

### **Infos pratiques**

---

Pratique : Itinérance

---

Durée : 6 h

---

Longueur : 16.9 km

---

Dénivelé positif : 905 m

---

Difficulté : Moyen

---

Type : Itinérance

---

Thèmes : Archéologie et histoire, Architecture et patrimoine, Eaux et rivières, Espace Naturel, Point de vue

# Itinéraire

**Départ** : Aujac

**Arrivée** : Bordezac

**Balisage** :  GRP

**Communes** : 1. Aujac

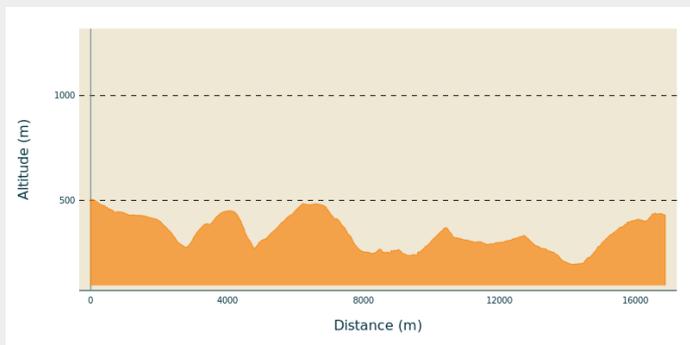
2. Sénéchas

3. Chambon

4. Peyremale

5. Bordezac

## Profil altimétrique



Altitude min 195 m

Altitude max 506 m

Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dit et/ou la direction à suivre sont indiqués en **italique gras** et entre guillemets. Suivez le descriptif:

1. "**D-**" Au poteau "**Aujac Village**", prendre la direction "**Aujaguet-les-bois**", descendre la route goudronnée, prendre à gauche le sentier caladé en suivant le petit mur en pierre (voie romaine). A la route goudronnée, continuer à droite sur 350m. A la route goudronnée, continuer à droite sur 350m.
2. A "**Aujaguet-les-bois**", suivre direction "**Sénéchas**", à droite la route goudronnée sur 15 m. Quitter la route pour prendre en face un petit sentier descendant. Traverser la Cèze sur le pont en contrebas du moulin et remonter par le sentier. A la barrière s'orienter à droite sur la route goudronnée pendant 200 m, au poteau "**Sénéchas**", traverser la D 318 direction "**Tribes**" par le chemin du Davaladou (chemin difficile pierreux). Au poteau "**Le Davaladou**", aller en direction de "**Tribes**".
3. A la D 156, prendre le petit chemin en face. Traverser l'Homol sur le pont en pierres et progresser sur le petit sentier à gauche qui grimpe. Traverser le ruisseau et continuer à monter en sous-bois. Au bout de la montée, prendre la large piste sous les pins jusqu'au poteau "**Tribes**". Suivre direction "**Le Recul**", à gauche par la route D 17 sur 600 m, traverser le hameau de Tarabias, puis quitter la route à droite par un sentier caladé descendant. A la piste, la traverser, reprendre le sentier en face, rejoindre la piste, la suivre à droite sur 20 m et prendre à gauche un chemin descendant jusqu'au poteau "**Le Recul**".
4. Bifurquer à droite direction "**Le Chambon**", par le petit sentier descendant. Continuer sur le chemin goudronné entre les maisons, passer sous le porche en

Pierre, tourner à gauche jusqu'au poteau "**Le Chambon Eglise**". Obliquer à gauche sur la rue goudronnée Le Passadou, direction "**Chareneuve**". Tourner à gauche et prendre le petit sentier bétonné puis en terre et longer la rivière Le Luech. Cheminer sur des rochers le long du Luech (*attention terrain glissant*). Gravier le sentier montant dans les chênes, traverser le ruisseau sur une dalle avec main courante, et rejoindre le poteau "**Chareneuve**", suivre la direction "**Mas du Pellet**", à gauche par la route goudronnée D 29 sur 350 m. A la sortie du hameau de Chareneuve, suivre à gauche un petit sentier montant caladé jusqu'au poteau "**Mas du Pellet**". Prendre la direction "**Renoir**", par un petit chemin montant sous les pins. Au col, progresser sur le petit sentier descendant sous les pins à droite. A la piste, virer à gauche, la suivre jusqu'à la patte d'oie. Prendre à droite la DFCI. A la prochaine patte d'oie, continuer sur la DFCI A 158 à gauche et rejoindre le poteau "**Renoir**". Poursuivre à gauche direction "**Mas Herm**", jusqu'au poteau "**Peyremale la Tranchée**".

5. Au poteau à la route goudronnée, prendre à droite le petit sentier descendant dans la châtaigneraie direction "**Château d'eau du Serre**". Au carrefour de la D 17, avancer sur la route à droite pendant 560 m, jusqu'au poteau "**Château d'eau du Serre**", suivre à droite direction "**Mas Herm**" un chemin goudronné. Quitter le chemin goudronné, s'orienter à gauche sur le petit chemin caladé descendant. Au chemin goudronné, prendre à gauche de la Combe des chats, jusqu'au poteau "**Mas Herm**", puis direction "**Le Chambonnet**".
6. A "**Le Chambonnet**", aller en direction de "**Le genêt**". À gauche sur le chemin, puis par un petit sentier caladé montant jusqu'au poteau "**Le genêt**". Suivre direction "**Le Boual**", traverser la piste et prendre en face le petit sentier grimpeur jusqu'au poteau "**Le Boual**". Se diriger vers "**Le Rouve**", par la route goudronnée à droite sur 100 m jusqu'au poteau "**Le Rouve**" puis "**Bordezac**". Traverser la D 51, prendre le petit sentier plus ou moins caladé montant, au carrefour de la route goudronnée tourner à droite jusqu'à "**Bordezac Croix**".

# Sur votre chemin...



 Une Calade (A)

 Eglise de Saint Joseph (B)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Pour votre confort et votre sécurité, équipez-vous du matériel adapté. Avant de vous engager sur le circuit, vérifiez s'il est adapté à votre niveau et vérifiez la météo.

Restez sur les chemins balisés, respectez la nature, les aménagements et les parcelles cultivées, ne transportez pas et n'allumez pas de feu.

Vous allez randonner en espace naturel sur des itinéraires aménagés et balisés pour vous conformer aux critères de qualité du label Gard pleine nature.

Vous trouverez le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels permettant de vous repérer.

En été pensez à vous hydrater.

Bonne balade.

## Comment venir ?

### Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur [www.lio-occitanie.fr/](http://www.lio-occitanie.fr/)

Sinon, pensez au covoiturage !

### Accès routier

Aujac se trouve à environ 44km au Nord d'Alès par la D906, puis la D134.

### Parking conseillé

Parking de la Mairie

## **Lieux de renseignement**

Office de Tourisme Cévennes (Alès)  
Place De L'Hôtel De Ville, 30 100 ALÈS  
Tel : +33(0)4.66.52.32.15  
<http://www.cevennes-tourisme.fr>



## **Source**

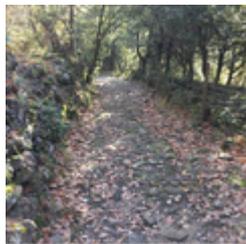


En collaboration avec la  
FFRandonnée du Gard  
<https://>

[gard.ffrandonnee.fr/](https://gard.ffrandonnee.fr/)

# Sur votre chemin...

---



## Une Calade (A)

Une rue caladée, encaladée ou en calade, ou plus simplement une calade, désigne en Provence et en Languedoc une voie de communication, une chaussée pavée de galets fluviaux ou empierrée de pierres calcaires. Dans ce dernier cas, les pierres sont posées verticalement, sur chant (sur la tranche).

Le verbe calader signifie « paver », « empierrer » (en occitan caladar). L'artisan spécialisé dans le caladage des chaussées était le caladier (en occitan caladaire). On dit aujourd'hui caladeur.



## Eglise de Saint Joseph (B)

L'église Saint Joseph de Bordezac a été construite en 1859. Saint Joseph est le saint protecteur de la paroisse de Bordezac. Ainsi, en 2016 près de l'autel de ce saint patron a été placée une plaque commémorative de l'indulgence plénière perpétuelle accordée par le pape Grégoire XVI en 1838 sur la demande du Père Dumazert, curé de Peyremale, « à tous ceux et celles qui sont venus, viennent et viendront fêter Saint Joseph à l'église de Bordezac ». Une indulgence accordée aux conditions habituelles (confession, communion et prière aux intentions du Saint Père le pape).

Crédit photo : ©Gard Tourisme